

LE WWF VEUT DES BILLETS PLUS VERTS

ENVIRONNEMENT Entendant faire appliquer le principe du pollueur-payeur, l'organisation écologiste propose de taxer les voyageurs optant pour l'avion.

Le WWF est en colère. Les négociations au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale - qui dépend de l'ONU - ne sont même pas encore terminées que la contribution de ce secteur à la limitation de l'effet de serre a déjà été balayée. «Depuis la signature des accords de Kyoto, des discussions ont lieu régulièrement, sans rien donner», explique Pierrette Rey, porte-parole du WWF Suisse.

Inciter à la réflexion

L'organisation écologiste cherche donc à agir à plus petite échelle, celle de la Confédération, selon le principe du pollueur-payeur. L'idée est simple: créer une taxe sur les billets d'avion. Le montant, entre 20 et 100 francs pour la classe économique, serait acquitté par le voyageur. «Cette mesure vise à

protéger le climat, en amenant la population à réfléchir davantage avant de passer un week-end à Londres ou à Stockholm. Le trafic aérien ne cesse d'augmenter. Le dernier rapport du GIEC (*ndtr*: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) montre que le réchauffement climatique se fait ressentir avec une acuité toujours plus grande. Il faut agir!» explique-t-elle, rappelant au passage que les avions sont responsables de 16% des émissions nocives pour le climat dans notre pays. Un chiffre qui devrait s'élever à 22% en 2020. Pour faire mieux

20 à 100

C'est, en francs, le surcoût que paieraient les passagers des avions sur un vol en classe économique.

passer la pilule auprès des consommateurs, le WWF propose de reverser ces nouvelles recettes à la population, comme c'est actuellement le cas avec la taxe CO₂.

Sur le tapis au Parlement

La proposition s'est déjà frayé un chemin jusqu'à Berne, puisque la

conseillère nationale Nadine Masshardt (PS/BE) a déposé une motion en ce sens le 27 septembre dernier. La politicienne exige que le trafic aérien paie sa part. «Outre la préservation de l'environnement, c'est aussi une question de justice, affirme-t-elle. Actuellement, le trafic aérien bénéficie d'avantages fiscaux inacceptables. Il ne paie pas de TVA, ni de taxe sur les émissions de CO₂ et les huiles minérales (dont le carburant). Et ce, alors que les automobilistes et les propriétaires de logement sont, eux, taxés.»

De son côté, la Fédération romande des consommateurs, qui n'a pas eu connaissance dans le détail de cette motion, se dit généralement peu favorable aux taxes écologiques. «Nous préférons les incitations, le fait de valoriser un comportement écologique adéquat, plutôt que des sanctions financières», réagit Mathieu Fleury, son secrétaire général.

● CLÉA FAVRE

clea.favre@lematin.ch



« Le trafic aérien ne cesse d'augmenter. Il faut agir! »

Pierrette Rey, porte-parole du WWF Suisse



Une taxe écologique ne séduit pas les lecteurs du «Matin». Seuls 23,3% veulent qu'elle soit adoptée au plus vite.

Sondage Lematin.ch

Une redevance sur les billets d'avion pour financer la protection du climat, pour vous, c'est...

VOTES: 1210



- Une mesure inutile à oublier
- Une mesure à adopter au plus vite
- Une mesure à envisager